



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

C20/I/10

អង្គបុរេជំនុំជម្រះ

PRE-TRIAL CHAMBER
CHAMBRE PRELIMINAIRE

Dossier pénal n° 002/19-09-2007-CETC/BCJI (CP02)

Devant: Juge PRAK Kimsan, Président
Juge Rowan DOWNING
Juge NEY Thol
Juge Katinka LAHUIS
Juge HUOT Vuthy

Date: 24 mars 2008

ឯកសារដើម
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception): 24 / 03 / 2008
ម៉ោង (Time/Heure): 14 : 45
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: SANN RADA

PUBLIC

INSTRUCTIONS AUX PARTIES CIVILES RELATIVEMENTS AUX ARGUMENTAIONS ÉCRITES

Bureau des co-procureurs

CHEA Leang
Robert PETIT

Personne mise en examen

IENG Thirith

Avocats des parties civiles

HONG Kim Suon
LOR Chunthy
NY Chandy
Silke Studzinsky

Avocats de la défense

PHAT Pouv Seang
Diana ELLIS

ឯកសារច្បាប់តាមប្រព័ន្ធគ្រប់គ្រងឯកសារដើម
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ នៃការបញ្ជាក់ (Certified Date/Date de certification): 24 / 03 / 2008
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: SANN RADA



C20/I/10

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (“CETC”);

VUE sa Décision sur la participation des parties civiles dans les appels relatifs à la détention provisoire dans l’affaire de Nuon Chea, en date du 20 mars 2008 ;

PAR LA PRÉSENTE, ENJOINT les avocats des parties civiles à déposer, s’il y a lieu, leur réponse au mémoire d’appel de la personne mise en examen contre l’ordonnance de placement en détention provisoire, daté du 2 janvier 2008, dans un délai de quinze (15) jours, la longueur de telle réponse étant limitée à dix (10) pages pour les versions françaises et anglaises et vingt (20) pages pour la version khmère. mf

Phnom Penh, 24 mars 2008

Président, Chambre préliminaire



PRAK KIMSAN